



Prestation de psychologie scolaire



Pour qui ?

- Les élèves de la 1^{ère} à la 7^e année qui rencontrent des difficultés scolaires



Comment ?

- Les psychologues scolaires utilisent différents tests pour évaluer le fonctionnement cognitif de l'enfant.
- Cela permet de proposer des mesures pour aider l'élève dans ses apprentissages.
- Un bilan dure plusieurs séances.
- Le bilan est gratuit.



Quelle procédure ?

- Seule l'école peut effectuer une demande de bilan en psychologie scolaire.
- L'école remplit le formulaire en ligne, le fait signer aux parents et elle l'envoie à l'adresse carole.mercay-graul@ne.ch.
- Le-la psychologue scolaire prend ensuite contact avec les parents pour fixer un rendez-vous.
- Le bilan a lieu dans l'un des deux centres d'orientation et carrière à la Chaux-de-Fonds ou à Neuchâtel.
- Un compte-rendu écrit est transmis à la direction ou au service socioéducatif.

Lieu de la prestation : Centre d'orientation et de carrière

Rue du Cygne 8

2300 La Chaux-de-Fonds

Rue de Tivoli 28

2002 Neuchâtel

032 889 69 63 ocosp@ne.ch www.ne.ch/orientation